

### **3<sup>ème</sup> Phase de déconfinement dans les écoles : à partir du lundi 22 juin**

Suite à l'intervention du Président de la République et du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le retour des élèves à l'école maternelle et élémentaire est obligatoire à compter du 22.06.2020 jusqu'au 3 juillet inclus, soit 2 semaines avant les vacances d'été.

Après une première phase où seuls les élèves de CP et CM2 étaient accueillis sur la base du volontariat, une deuxième phase où les élèves volontaires de tous les niveaux de l'élémentaire retrouvaient les bancs de l'école, c'est maintenant à tous les élèves que s'adresse cette 3<sup>ème</sup> phase.

Cette nouvelle étape servira de base de travail pour la préparation de la rentrée de septembre. Le protocole sanitaire est assoupli : les données scientifiques concernant l'impact et la transmission du virus chez les enfants de moins de 15 ans et l'évolution du niveau de circulation rendent possible l'assouplissement du protocole.

Le principe "éviter le brassage entre groupes classes" est maintenu ainsi que les gestes de protection dits « barrière ». Un assouplissement des règles de distanciation sociale dans les classes permettra d'accueillir les classes entières, mais les groupes devront rester « étanches ».

C'est pourquoi, l'entrée et la sortie des élèves se fera par le grand portail pour les enfants de CM1 et CM2, les enfants de CP et CE entreront et sortiront par l'entrée habituelle à l'école élémentaire. Les horaires des deux écoles restent inchangés.

A l'école maternelle, les parents n'entreront plus dans le bâtiment, les entrées et sorties s'effectueront devant chaque porte d'accès aux salles de classe sous le préau.

Concernant le port du masque :

- Pour les élèves de maternelle, le port du masque est à proscrire
- Pour les élèves de l'élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé

Le lavage des mains devra être réalisé : à l'arrivée dans l'établissement, avant et après les récréations, après le passage aux toilettes, avant de rentrer ou à l'arrivée au domicile.

Le nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé au minimum une fois par jour, un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées est également réalisé une fois par jour.

Les parents s'engagent à fournir à leur enfant des mouchoirs en papier jetables , de surveiller d'éventuels symptômes avant de l'envoyer à l'école (température inférieure à 38°) et de respecter la distanciation sociale devant l'école .

Le directeur et l'équipe enseignante vont devoir défaire une énième fois ce qu'ils ont mis en place depuis quelques semaines avec l'aide des services de la Commune. Mais les enseignants ont aussi hâte de retrouver leurs élèves dans des conditions certes particulières mais sécurisées.

Le Directeur d'école

Patrick GASS